

LE GUIBEVILLOIS

Bulletin d'informations municipales

N° 114 - Janvier - Février - Mars 2017

BONNE ANNÉE 2017





MAIRIE DE GUIBEVILLE

Rue Pasteur - 91630 GUIBEVILLE

Tél. : 01 64 90 26 33

Fax : 01 64 90 95 94

Courriel : mairie.guibeville@wanadoo.fr

Site internet : www.guibeville.fr

HORAIRES D'OUVERTURE



Lundi	10h - 12h
Mardi	14h - 16h
Mercredi	10h - 12h
Jeudi	14h - 16h
Vendredi	10h - 12h
Samedi	10h - 12h



NUMEROS UTILES



COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION

La Maréchaussée, 1, place Saint Exupéry
91704 Sainte Geneviève des Bois cedex

Tél. : 01 69 72 18 00

Fax : 01 69 72 18 01



PREFECTURE DE L'ESSONNE

Bd de France - 91000 EVRY

Tél. : 01 69 91 91 91

SOUS-PREFECTURE

Av. du G^{al} de Gaulle - 91120 PALAISEAU

Tél. : 01 69 31 96 96



CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Bd de France - 91000 EVRY

Tél. : 01 60 91 91 91

Fax : 01 60 91 91 77



CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

29 Av. du G^{al} de Gaulle
91295 ARPAJON CEDEX

Tél. : 01 69 26 84 13



ALLOCATIONS FAMILIALES

1 avenue Aristide Briand
91290 ARPAJON

Tél. : 01 69 26 85 00



TRESORERIE PRINCIPALE

17 rue Victor Hugo
91294 ARPAJON CEDEX

Tél. : 01 60 83 41 63



GENDARMERIE NATIONALE

Brigade d'Egly - 9 allée des joncs
91520 EGLY

Tél. : 01 64 90 00 64



VEOLIA EAU URGENCES TECHNIQUES

7j / 7 - 24h/24h

Tél. : 0969 368 624
(appel non surtaxé)



PLATE-FORME DE DISTRIBUTION DU COURRIER

Tél. : 3631



ENEDIS Dépannage électricité

Tél. : 09 726 750 91
(appel non surtaxé)



COMIFET

Comité des fêtes et des loisirs
Mairie

91630 GUIBEVILLE

www.guibeville.fr (onglet "COMIFET")



Médiathèque municipale

11 av Charles de Gaulle
91630 GUIBEVILLE

Tél. : 01 60 83 84 35

Courriel : mediatheque.guibeville@orange.fr



GYMAGNIE

Mairie

91630 GUIBEVILLE



COLLEGE ALBERT CAMUS

17 rue du Peuple La Lance
91290 LA NORVILLE

Tél. : 01 64 90 21 20



GRUPE SCOLAIRE LA FONTAINE

13 av. Jacques Cartier
91630 GUIBEVILLE

Tél. école : 01 69 26 19 30

Tél. garderie : 01 69 26 19 32

Tél. cantine : 01 69 26 19 33



LYCEE RENE CASSIN

17 rue Jean Moulin
91290 ARPAJON

Tél. : 01 60 83 29 09



LYCÉE EDMOND MICHELET

2 boulevard Abel Cornaton
91290 ARPAJON

Tél. : 01 60 83 97 63



URGENCES



17



15



18

LE GUIBEVILLOIS

Bulletin d'informations municipales

Directeur de publication :

Gilles LELU, Maire

Comité de rédaction :

Commission Information - Communication :

Gilles Lelu, Jean-Daniel Blanchecotte, Michel Collet, Philippe Dupuis, Rémi Granelli, Henri Guischart, Didier Hurdoyal, Déborah Moricet, Thierry Raton.

LE GUIBEVILLOIS VOUS INFORME...

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO :

- Extrait du Conseil Municipal	p 1
- Les vœux de Mr le Maire	p 2
- Ordures ménagères	p 3
- Vignette Crit'Air	p 4
- Le Noël de Guibeville	p 5
- Travaux VEOLIA	p 6
- Médiathèque municipale	p 7
- COMIFET	p 8

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2016

SUBVENTIONS ACCORDEES AU COLLEGE A. CAMUS DE LA NORVILLE :

Le collège A. CAMUS de La Norville a adressé deux demandes de subvention à la Mairie pour participer à un séjour au Québec et un autre séjour en montagne. Le Conseil a décidé d'attribuer 200 € pour chaque séjour.

RENOUVELLEMENT DU BALAYAGE DES RUES :

SUEZ, qui effectuait le balayage des voies et caniveaux de la commune, a dénoncé son contrat au 31 décembre 2016. La Municipalité a engagé une consultation et contacté 7 entreprises. Seulement 3 ont présenté une offre. La commission travaux les a étudiées et a proposé l'entreprise COVIANETH à Courcouronnes pour un montant de 4.461,96 € HT par an. Les membres du Conseil ont approuvé la proposition à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA CAISSE DES ECOLES :

Les membres du comité de la Caisse des Ecoles doivent être renouvelés tous les trois ans. Cette année doivent être désignés les nouveaux membres.

Seulement deux parents se sont portés volontaires pour siéger au Comité. Il faut donc également désigner deux représentants du Conseil Municipal. Après délibération, à l'unanimité, les membres du Conseil ont désigné Mme Odile BURLOT et M. Christian BROUSSET pour représenter la Commune au Comité de la Caisse des Ecoles.

DENOMINATION DES VOIES DU NOUVEAU LOTISSEMENT « LES JARDINS DU CHATEAU » :

Après délibération, le Conseil Municipal décide de nommer les trois nouvelles voies du lotissement « Les Jardins du Château » comme suit :

- Rue des Douves,
- Rue du Carrousel,
- Rue du Haras.

ETAT-CIVIL

Naissances

Emy, Dina, Caherine
LAFONTAINE
née le 4 octobre 2016

Rachel, Véronique, Rose-Marie
LEFRILEUX
née le 15 octobre 2016

Lina LOULOUT
née le 19 novembre 2016



ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

23 avril - 7 mai 2017



LES VŒUX DU MAIRE

Mes chers(es) administré(es),

A l'aube de cette nouvelle année, c'est avec une grande satisfaction que nous commençons à sentir les effets du travail mené depuis notre début de mandat, par notre équipe municipale. En effet, dès 2014 d'importants projets ont été travaillés et des dossiers de subvention rédigés, de manière à voir se réaliser rapidement ce en quoi nous nous étions engagés.



Malgré les importantes baisses des dotations de l'Etat, il nous a fallu frapper à de nombreuses portes pour tenter d'obtenir les financements nécessaires à leur réalisation.

Notre Plan Local d'Urbanisme est dorénavant terminé et approuvé. Ce dernier avait été prescrit en 2010. Il aura donc fallu près de 6 années de travail et de réflexion pour qu'il soit enfin applicable. Cependant, cette étape étant dûment accomplie et terminée, elle permettra dorénavant de mettre en œuvre une opération immobilière de 88 logements. Les travaux de terrassement ont d'ailleurs débuté il y a quelques jours.

Encore grâce aux différentes recherches de financements extérieurs qui ont été menées, nous avons pu cette année rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite une grande partie de nos bâtiments publics. En effet, dans le cadre d'un contrat de territoire conclu avec le Département de l'Essonne, plusieurs investissements vont pouvoir être programmés et étalés sur les 5 années à venir, dont la création d'un skate park prévu pour 2017. De même pour rendre accessibles les installations de voirie, la Communauté de Communes de l'Arpajonnais avait budgétisé en 2015 des fonds de concours, que nous avons pu utiliser cette année. Cela nous a donc permis de rabaisser les trottoirs aux passages piétons et d'installer des bandes podotactiles.

Enfin d'autres subventions comme les fonds de relance à l'investissement du Conseil Départemental et les fonds de réserves parlementaires nous ont permis cette année de réaménager la cour du groupe scolaire, d'installer une clôture autour de l'aire de jeux derrière la mairie et de transformer nos illuminations de Noël avec des ampoules à LED. Avec ces financements, un parcours de santé devrait être réalisé en 2017.

Comme vous pouvez le constater, nous passons enfin au concret. Notre commune ne cesse d'évoluer et de se développer pour tenter de répondre aux plus grands besoins de tous. Je souhaite de tout cœur que ces actions sauront également vous plaire et vous être utiles, car seuls votre bien-être et la quiétude de notre village nous préoccupent au quotidien.

Mes chers(es) administré(es), au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite très sincèrement une bonne et heureuse année 2017 !

Le Maire,
Gilles LELLI

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

A partir du 1^{er} janvier 2017, la compétence collecte et traitement des déchets sera assurée par Cœur d'Essonne Agglomération pour les 21 communes qui la composent. Elle a été confiée au SIREDOM.



Les Guibevillois auront désormais accès aux 15 déchèteries du SIREDOM. Pour les habitués de la déchèterie d'Egly, les Guibevillois pourront donc continuer à la fréquenter car celle-ci est transférée du SICTOM au SIREDOM au 1^{er} janvier. La carte d'accès gratuite est à demander à Cœur d'Essonne. Le formulaire disponible sur le site de l'Agglo doit être transmis accompagné d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile.

Vous avez reçu en décembre le programme de collecte et le nouveau guide du tri. Les jours de ramassage ne changent pas.

La collecte des encombrants se fera à votre demande et gratuitement sur appel au numéro vert suivant :

0800 293 991

Les consignes de tri sont simplifiées. Pour vous éviter malgré tout les erreurs, un autocollant à coller sur votre bac jaune a été fourni.

Enfin, il est rappelé que les déchets doivent être présentés dans des bacs roulants. Ils doivent être sortis la veille après 19 heures.

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire est de nouveau obligatoire pour les mineurs

Dès le 15 janvier 2017, les parents devront signer une autorisation de sortie de territoire pour les mineurs voyageant seuls. D'autres documents, tels que la carte d'identité ou le passeport du jeune et de son représentant légal, devront également être présentés.

À partir du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter la France sans autorisation. En rétablissant cette formalité, qui avait été supprimée en janvier 2013, le gouvernement espère prévenir les enlèvements, familiaux notamment, mais également lutter contre le terrorisme en évitant les départs de mineurs partant rejoindre des

filiales et réseaux djihadistes.

L'**autorisation de sortie de territoire** prend la forme d'un formulaire (imprimé CERFA N°15646*01), à remplir et signer. Le document précise l'identité de l'enfant mineur autorisé à quitter le territoire (nom, prénoms, date et lieu de naissance) ainsi que celle du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation, la qualité au titre de laquelle il exerce cette autorité, son domicile, sa signature, éventuellement ses coordonnées (téléphone et courriel) mais également la durée de l'autorisation, qui ne peut pas excéder un an à partir de la date de signature.

LA VIGNETTE CRIT'AIR

Certaines grandes villes de France et notamment Paris à partir de janvier 2017 ont décidé d'utiliser le dispositif mis en place par le ministère de l'environnement : le « certificat qualité de l'air » qui leur permettra de favoriser la circulation des véhicules les moins polluants.



Ce dispositif est mis en place pour protéger la santé des populations et favoriser le développement des véhicules à faibles émissions.

La vignette CRIT'AIR permet d'identifier 6 classes de véhicules en fonction de leur motorisation et de leur âge. L'une des classes est spécifiquement réservée aux véhicules électriques. Cette classification concerne les voitures particulières, les 2-3 roues et quadricycles, les poids-lourds dont les autobus.

C'est un document sécurisé, collé sur le véhicule. En fonction de la couleur du certificat et des règles prises par les maires, les automobilistes pourront :

- bénéficier de modalités de stationnement favorables
- obtenir des conditions de circulation privilégiée
- circuler dans des zones à circulation restreinte

Combien ça coûte ?

Il vous en coûtera 4,18 € comprenant les frais de port.

Si vous en avez besoin, la demande est à faire en ligne sur le site :

<https://www.certificat-air.gouv.fr/>

Comment l'obtenir ?

La démarche n'est pas obligatoire si vous ne souhaitez pas circuler dans Paris ou dans une autre zone à circulation restreinte.

Il est nécessaire de se munir de son certificat d'immatriculation.

Ce site internet vous permettra également d'avoir toutes les informations précises concernant ce dispositif.

L'AIRE DE JEUX CLÔTUREE

Le Conseil Municipal avait, dans sa séance du 5 avril 2016, approuvé la réalisation d'une clôture de l'aire de jeux située derrière la Mairie. La société Allavoine retenue pour ce projet a donc procédé à la pose de la clôture et des deux portillons. Maintenant, les assistantes maternelles et les parents peuvent laisser jouer les enfants en toute tranquillité et sans crainte qu'ils accèdent à la rue voisine. Malheureusement, à peine installé, un des portillons a été vandalisé. Il a donc fallu le faire réparer : un nouveau coût pour le budget de la Commune.

Il en est de la responsabilité de chacun, de respecter les installations qui profitent à tous.



LE NOEL DE GUIBEVILLE

Une nouvelle année se termine et comme à chaque fin d'année, la Municipalité a organisé le Noël des Guibeillois qui avait lieu à l'école.



Samedi 10 Décembre dernier, les enfants, accompagnés de leurs parents, étaient venus nombreux dès 14 heures pour assister au spectacle de magie dans la salle de sport de l'école.

En faisant participer les enfants à presque tous ses tours, notre magicien a fait l'unanimité des petits et des grands.



Mais malgré cela, il n'a pas réussi à voler la vedette au Père-Noël arrivé sous les appels des enfants, dans la joie et l'excitation totale. Comme à son habitude, il est venu avec quelques cadeaux dans son traîneau puis il a participé à la distribution des cadeaux aux plus petits.

Les grands, quant à eux, ont reçu un bon d'achat à dépenser dans l'enseigne de leur choix pour se faire plaisir.



Ensuite est arrivé l'heure du goûter offert par la Commune et servi par les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Enfants et parents ont pu se régaler de quelques bonbons et gâteaux, sans oublier de trinquer à cette année qui se termine et à la nouvelle qui s'annonce.



Même si chaque année elle vient avec les enfants admirer le spectacle, notre doyenne de la commune, Mme Lucienne MORICET patiente jusqu'à l'heure où nos anciens sont conviés à venir partager le goûter et se voir remettre leur joli colis garni de bonnes choses à déguster, toujours accompagné d'une bouteille de champagne.

TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE

Le Syndicat Intercommunal des Eaux entre Rémarde et Ecole (SIERE) assure l'alimentation en eau potable (de la production à la distribution) de 26 communes centrales du département de l'Essonne.

Dans le cadre du projet de sectorisation du réseau d'eau potable, le SIERE a réalisé la pose d'un débitmètre sur une canalisation de transport existante de diamètre 450 mm sur la commune de Guibeville, dans le chemin rural de la Bretonnière au croisement de la rue Victor Hugo.

Ces travaux ont nécessité une ouverture de fouille de 6 mètres de longueur et de 3 mètres de profondeur. Une coordination optimisée entre les différents acteurs a été mise en place pour minimiser la gêne des abonnés.

Néanmoins, une erreur de manipulation sur les vannes a privé d'eau notre village et les villages alentours le 16 novembre au matin. La réactivité des services a permis de rétablir l'eau dans nos foyers dès 9h30.

Le but de ces travaux, à terme, est d'améliorer le rendement du réseau d'eau potable, en analysant les données transmises par les débitmètres afin de détecter les éventuelles fuites sur le réseau.



UNE NOUVELLE CLASSE NUMERIQUE POUR LE GROUPE SCOLAIRE

Il y a quelques années, l'Education Nationale lançait le plan numérique, permettant ainsi aux petites communes de doter leurs établissements scolaires d'ordinateurs portables et de tableaux numériques, avec une participation financière représentant 50 % de la dépense totale.



La commune de Guibeville s'était inscrite dans cette démarche et nous avons été subventionnés pour l'équipement d'une classe numérique au sein de notre école, faisant ainsi le bonheur de nos enseignantes et de nos jeunes élèves.

Cette année, ce dispositif est reconduit. Le Conseil Municipal a donc décidé d'y participer de nouveau pour acquérir une nouvelle classe numérique comprenant, entre autres matériels, 14 tablettes tactiles.

Cet investissement qui s'élève à près de 7000 € sera donc subventionné pour moitié par l'Education Nationale.

MEDIATHEQUE MUNICIPALE



**Bienvenue à tous les lecteurs et lectrices de la
MÉDIATHÈQUE**

**Nous vous proposons depuis début Décembre
des nouveautés littéraires, romans, policiers,
« thrillers », nouvelles BD y compris le nouveau
Lucky Luke, ainsi que des CD récemment sortis.**

Pour information nous vous précisons que la médiathèque municipale est animée par des bénévoles que nous remercions vivement, ils sont là pour vous accueillir, adultes et enfants.

N'hésitez pas à vous y rendre le mercredi après-midi de 15h30 à 18h30 et le samedi matin de 10h00 à 12h00.

La Médiathèque, ce sont des livres qui suivent l'actualité. Nous disposons actuellement d'environ 3 000 ouvrages toutes littératures confondues, de 400 CD, et de 150 DVD, provenant eux de la Bibliothèque Départementale.

Les inscriptions sont gratuites ainsi que le prêt des livres. Actuellement près de 500 adhérents.

Vous pouvez emprunter au maximum 4 livres pendant 3 semaines et 2 CD pendant 2 semaines.



Un ordinateur destiné à tout public est à votre disposition, afin d'y effectuer des recherches personnelles, si vous n'en êtes pas équipé.

Vous y trouverez une équipe toujours à votre écoute. Une petite boîte à idées située sur la banque d'accueil est à votre disposition pour que vous puissiez faire part de vos désirs de

lectures, romans, « thrillers », BD ainsi que des CD que vous désireriez écouter. Vos suggestions seront toujours les bienvenues.

La médiathèque municipale travaille en étroite collaboration avec la Bibliothèque Départementale d'Evry, ce qui permet d'accéder à tous documents ou livres que nous n'avons pas en réserve.

Alors n'hésitez plus à venir nous rendre visite et à commander ce que vous désirez.

Les bénévoles :

Madame Pierrette LE CHEVOIR
Madame Pascale BARREZ
Madame Joséphine GUISCHARD
Madame Martine BERTINOT
Monsieur Jacques JAUFFRET
Madame Marilyn LEDUC
Madame Maryse SOULIER
Monsieur Jacques SOULIER
Madame Marichu BLANCHECOTTE
Et notre spécialiste en couverture de livres
Elisabeth

Si vous avez quelque temps de libre, venez renforcer l'équipe, nous avons besoin de vous.

ILLUMINATIONS DE NOEL

Régulièrement, la commune renouvelle les éclairages de Noël pour des systèmes plus économiques. Cette année, c'est au tour de la mairie de changer de « look ».





LOTO

Le 3 décembre 2016, s'est déroulé le traditionnel loto organisé en aide au Téléthon. Cette année, ce sont environ 110 Guibeillois qui sont venus tenter leur chance pour gagner un des nombreux lots offerts pour cette soirée (cave à vin, drone, désherbeur thermique ...).

Dans le prolongement de ce loto, et pour les 30 ans du téléthon, COMIFET proposait le lendemain une distribution de viennoiseries et de brioches. Grâce à ces deux opérations, COMIFET a pu ainsi verser la somme de 700 € à l'AFM. Merci à tous.

GUIB'ART

Deux ans déjà depuis le dernier salon Guib'art. Pour la 8^{ème} édition, COMIFET vous donnait rendez-vous les 5 et 6 novembre dernier. De nombreux visiteurs ont pu ainsi admirer de multiples créations proposées par les exposants. Parmi eux, quelques Guibeillois : Eve Seznec, Histoires de Points, le club de broderie, et M. Leparq pour ses créations en bois.



Prochaine édition en 2018.



28 janvier 2017

Théâtre

Le sens du ludique
par la compagnie des Hermines

11 février 2017 à 9h30

Assemblée Générale

5 mars 2017

Sortie Holiday on Ice

(surveillez vos boîtes à lettres début février)

24 et 25 juin 2017

Fête du village



01 60 81 17 17

ARBRES & PAYSAGES

Nos équipes au service de vos jardins

contact@arbres-et-paysages.fr



CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE
COUVERTURE - ZINGUERIE

Sté CHATEAU - PATTARO

Tél : 01 69 14 82 67 Fax : 01 64 56 28 11
www.chateaupattaro.fr e-mail : chateau.pattaro@wanadoo.fr

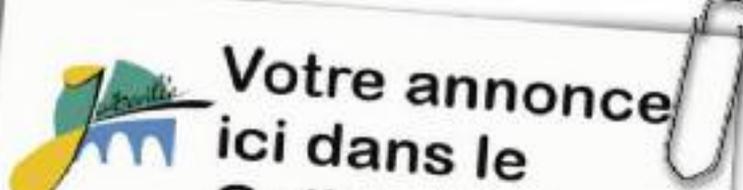
Adresse : 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE



DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ
CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV

DÉPAN'EAU-GAZ

Tél : 01 60 82 39 78 Fax : 01 64 56 28 11
www.depaneaugaz.fr e-mail : depan.eau-gaz2@wanadoo.fr



**Votre annonce
ici dans le
Guibevillois**

Contactez la Mairie
Tél : 01.64.90.26.33
Courriel : mairie.guibeville@wanadoo.fr



Floralia

Toutes compositions florales
Naissances - Mariages - Décès

15, avenue Charles de Gaulle
91630 Marolles en Hurepoix Tél. 01 64 56 91 08



**Aux délices de
Lardy**

Viennoiseries - pâtisseries - plateaux repas
- buffet - cocktail

Tél 01 60 82 12 28 port 06 23 82 72 11
Email delicesdelardy@sfr.fr
www.auxdelicesdelardy.fr
Livraison : entreprises et particuliers



Commune de
Guibeville

Restez en contact avec votre commune sur
www.guibeville.fr





Rédaction / Publication : Mairie de Guibeville